

Décision

Générale

colonial

Décision n° 721 du 4 juin 1953 :

n° 721

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/07/1953

Date de publication
4 juin 1953

Date du numéro
1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

Des secours sont attribués, pour l'année 1953, aux personnes dont les noms suivent : Kadidja Elmi Abtidon, Somalie Gadabourcy Djibril Youmis, née en 1911 au Somaliland, fille de Elmi Abtidon et de Fatma Hafi, veuve de Bogoreh Ouarsama, ancien milicien. Secours de trois mille francs (3.000 fr.) ; Aïcha Obhecie Somalie Darod Doulba Hanté. née vers 1937 à Djibouti, fille d'Obsie Ahmed, ancien militaire. Secours de quatre mille francs (4.000 fr.). Chacune de ces sommes sera payée globalement et imputée au budget de la Côte Française des Somalis, exercice 1953, section 17, chapitre 37, article 1e, paragraphe 2.